



Association loi 1901 - RNA n° (W) 241001704

clubchiensdeau@gmail.com

Jean Louis GEISSANT

Président

19 avenue des Colannes / BP n°32

69671 BRON cedex

Tél. : 04.78.69.51.84

jeanlouisgeissant@gmail.com

Christine OLLIER

Secrétaire – Trésorière

Lieu dit « Lacay »

47140 TRENTELS

Tel: 06.08.02.92.30

christineollier@wanadoo.fr

Objet : APPEL A CANDIDATURE (6)
au Comité du Club Français du Chien d'Eau
Elections anticipées du 14.10.2017 (LYON)

Bron le 29 juillet 2017

Madame, Monsieur,
Cher adhérent,

Suite à la démission de Monsieur Yves BAUGIRAUD en date du 31.03.2017,
Suite à la démission collective du Comité en date du 06.04.2017 avec effet différé
au 05.06.2017 pour quatre d'entre elles et afin de permettre d'entériner le
processus électoral et la tenue des élections anticipées,
Suite aux deux réunions de comité du 04.06.2017 à Nantes et conformément
- aux statuts du Club Français du Chien d'Eau articles n° 8 intitulé « Assemblée
Générale » et n° 12 intitulé « administration »,
- au règlement intérieur du Club Français du Chien d'Eau article n°4 intitulé
« Assemblée Générale »,
j'ai l'honneur de vous informer que le Club Français du Chien d'Eau aura à
procéder à des élections anticipées pour compléter son comité lors de son
assemblée générale électorale qui aura lieu le samedi 14 octobre 2017 à LYON.

SIX mandats sont à pourvoir.

Pour respecter le calendrier électoral du CFCE,

- 2 sièges pour un mandat court échéance 2019

- 4 sièges pour un mandat long échéance 2022

Les candidats ayant remporté le plus grand nombre de voix se verront attribuer les
mandats longs échéance 2022.

Si égalité le candidat le plus âgé se verra attribuer ce siège.

Pour être membre du conseil d'administration de l'association, les membres
doivent cumulativement :

- Etre électeur et à jour de cotisation pour l'année 2017,
- Etre majeur,
- Résider en France ou dans un pays membre de la F.C.I.,
- Jouir de tous les droits civiques et ne pas avoir été condamné pour sévices
ou mauvais traitements à animaux,
- Etre membre du Club Français du Chien d'Eau (anciennement dénommé :
Club du Barbet, du Lagotto et autres Chiens d'Eau) depuis 36 mois au
moins sans discontinuité,
- Ne pas pratiquer de façon habituelle l'achat de chiens pour les revendre.



Association loi 1901 - RNA n° (W) 241001704

clubchiensdeau@gmail.com

Ces conditions doivent être satisfaites lors de l'envoi de la candidature sauf en ce qui concerne l'ancienneté qui est décomptée jusqu'au jour du scrutin

Conformément à l'article 12 b du règlement intérieur de l'association, les candidatures nouvelles ou de renouvellement devront être adressées exclusivement par courrier recommandé avec accusé de réception, Lettre Suivie ou Chronopost.

La date limite de recevabilité est le 31 août 2017 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats voudront bien faire acte de candidature auprès l'étude de Maître ZERBIB Edouard et de Maître ZERBIB Jean Pierre, tous deux Huissiers de Justice à l'adresse suivante :

ELECTIONS CLUB FRANCAIS DU CHIEN D'EAU 2017

Co / SCP Edouard et Jean Pierre ZERBIB

Huissiers de Justice

67 avenue du 8 mai 1945,

69500 BRON, France,

et adresser à l'étude une lettre de candidature à laquelle seront jointes d'une part un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) de moins de trois mois

(<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/teleservices-10065/demande-en-ligne-dextrait-de-casier-judiciaire-bulletin-n-3-12645.html>) et d'autre part le cas

échéant, une profession de foi (une seule feuille au format A4 recto ou recto-verso)

Les candidats s'engagent à être présent le jour des élections.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher adhérent, en l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Jean Louis GEISSANT
Président du Club Français du Chien d'Eau.
29.07.2017

(*) : Vous trouverez les statuts et le règlement intérieur du Club Français du Chien d'Eau sur la page FaceBook de l'association à l'adresse :

https://www.facebook.com/groups/790788337675720/?ref=br_rs



Association loi 1901 - RNA n° (W) 241001704

clubchiensdeau@gmail.com

Jean Louis GEISSANT

Président

19 avenue des Colonnes / BP n°32

69671 BRON cedex

Tél. : 04.78.69.51.84

jeanlouisgeissant@gmail.com

Christine OLLIER

Secrétaire – Trésorière

Lieu dit « Lacay »

47140 TRENTELS

Tel: 06.08.02.92.30

christineollier@wanadoo.fr

Objet : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
Du Club Français du Chien d'Eau du 14.10.2017 (LYON)

Bron le 29 juillet 2017

Madame, Monsieur,

Cher adhérent,

Suite à la démission de Monsieur Yves BAUGIRAUD en date du 31.03.2017,
Suite à la démission collective du Comité en date du 06.04.2017 avec effet différé
au 05.06.2017 pour quatre d'entre elles et afin de permettre d'entériner le
processus électoral et la tenue des élections anticipées,
Suite aux deux réunions de comité du 04.06.2017 à Nantes et conformément
- aux statuts du Club Français du Chien d'Eau articles n° 8 intitulé « Assemblée
Générale » et n° 12 intitulé « administration »,
- au règlement intérieur du Club Français du Chien d'Eau article n°4 intitulé
« Assemblée Générale »,

j'ai l'honneur de vous informer que le Club Français du Chien d'Eau aura à
procéder à des élections anticipées pour compléter son comité lors de son
assemblée générale qui aura lieu le samedi 10 octobre 2017 à LYON.

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
du CLUB FRANÇAIS DU CHIEN D'EAU
Pour les adhérents à jour de cotisation 2017**

Le samedi 14 octobre 2017

Lieu : Restaurant « le Porte Pot de l'Ile Barbe »

5 Grande Rue de Saint Rambert - 69009 LYON

Accueil des adhérents à 17h 00

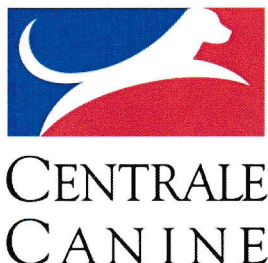
Début de l'assemblée générale élective à 17 h 15

ORDRE DU JOUR UNIQUE :

- ▶ Elections anticipées
6 postes d'administrateur à pourvoir

(*) : Vous trouverez les statuts et le règlement intérieur du Club Français du Chien
d'Eau sur la page FaceBook de l'association à l'adresse :

https://www.facebook.com/groups/790788337675720/?ref=br_rs



Aubervilliers, le 12 Mai 2017

A l'attention de Mmes. & MM.
Les Présidents d'Associations Spécialisées de Race
et membres du Conseil d'Administration de la SCC

Sec/MM/SM/06/2017/C

Madame
Monsieur le Président,

Sur proposition de la Commission Elevage, le Comité de la Société Centrale Canine a décidé d'interdire les accouplements fortement consanguins.

Nous vous informons que **les accouplements à consanguinité rapprochée seront désormais interdits**. Par consanguinité rapprochée, on entend les accouplements **père-fille, mère-fils et frère-sœur**.

De tels accouplements présentent un risque pour le bien-être des chiens qui en sont issus, par l'accumulation des allèles potentiellement délétères qui peut intervenir.

Une **dérogation** pourra être accordée par le club de race **sur dossier présenté avant la saillie, le club de race devant définir et faire connaître à ses adhérents la composition du dossier de dérogation à présenter**. En cas de contestation de la décision du club de race par l'éleveur, ce dernier aura la possibilité de demander l'arbitrage de la Commission Zootechnique.

Cette décision sera appliquée à partir du 01/10/2017.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Président

Michel MOTTET

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr



Association loi 1901 - RNA n° (W) 241001704

clubchiensdeau@gmail.com

Jean Louis GEISSANT
Président

19 avenue des Colonnes / BP n°32
69671 BRON cedex
Tél. : 04.78.69.51.84
jeanlouisgeissant@gmail.com

Christine OLLIER
Secrétaire – Trésorière

Lieu dit « Lacay »
47140 TRENTELS
Tel: 06.08.02.92.30
christineollier@wanadoo.fr

Objet : AFIN D'ETRE TOUJOURS INFORME ...
INVITATION A DEBATE AUTOUR DU BARBET
Du Club Français du Chien d'Eau le 14.10.2017 (LYON)

Bron le 29 juillet 2017

Madame, Monsieur,
Cher adhérent,

2016 et 2017 ont été des années riches d'évènements en ce qui concerne la race BARBET.

2016 : Création à l'initiative de la SCC du Conservatoire National du Barbet à Saint Gervais d'Auvergne (63)

2017 : Ouverture de la Cryobanque Nationale à la race Barbet

2017 : CRB-Anim (Canin Barbet)

Ces évènements ont généré beaucoup d'inquiétudes et beaucoup de réactions de la part des barbetiers qu'ils soient adhérents ou non au CFCE.

Pour expliquer les tenants et les aboutissants des initiatives développées par la CFCE sur ces points précis, le Comité du CFCE a sollicité l'aide de

Samuel BUFF, DVM, PhD, Diplomate ECAR,
Maître de Conférences en Pathologie de la Reproduction
UPSP 2011-03-101 ICE 'Interactions Cellules Environnement'
Centre de Ressources Biologiques Infrastructure CRB-ANIM
Centre d'Etude et Recherche en Reproduction et Elevage des Carnivores
VetAgro Sup, Campus vétérinaire de Lyon
1 avenue Bourgelat
69280 Marcy l'Etoile

Et de

Marie ABITBOL, DVM, PhD, HDR
Maître de conférences en génétique
Département des Sciences Fondamentales
VetAgro Sup, Campus vétérinaire de Lyon
1 avenue Bourgelat
69280 Marcy l'Etoile

Le Comité du CLUB FRANÇAIS DU CHIEN D'EAU
vous invite donc à une réunion d'information le samedi 14 octobre 2017

Lieu : Restaurant « le Porte Pot de l'Île Barbe »
5 Grande Rue de Saint Rambert - 69009 LYON

Le Comité du CLUB FRANÇAIS DU CHIEN D'EAU

vous invite donc à une réunion d'information le samedi 14 octobre 2017

Lieu : Restaurant « le Porte Pot de l'Ile Barbe »

5 Grande Rue de Saint Rambert - 69009 LYON

Accueil des participants à 14h 00

Début de la conférence à 14 h 15

Fi de la réunion à 17h00

Merci de réserver dans tous les cas à l'adresse : clubchiensdeau@gmail.com

Sous réserve d'avoir réservé préalablement, cette réunion d'information est ouverte à tout le monde ... adhérents ou non au CFCE !

Tout les barbetiers français et étrangers seront les bienvenues !

Programme :

- ▶ Conservatoire National du Barbet
- ▶ Cryobanque et Barbet
- ▶ CRB-Anim et Barbet
- ▶ Consanguinité et circulaire SCC du 12 mai 2017 interdisant les accouplements à consanguinité rapprochée (pièce jointe).

Monsieur le Président de la Société Centrale Canine, Monsieur Michel MOTTET ainsi que Monsieur le Directeur des Affaires Institutionnelles de la Société Centrale Canine, Monsieur André VARLET, ont été, tous deux, cordialement invités à participer à cette réunion.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher adhérent, en l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Jean Louis GEISSANT
Président du Club Français du Chien d'Eau.
29.07.2017

(*) : Vous trouverez les statuts et le règlement intérieur du Club Français du Chien d'Eau sur la page FaceBook de l'association à l'adresse : https://www.facebook.com/groups/790788337675720/?ref=br_rs